



L'ORDRE NATIONAL
DES MEDECINS DE
CÔTE D'IVOIRE

ultra|com
ÉVÉNEMENTIEL • COMMUNICATION • MARKETING



1^{er} SYMPOSIUM
INTERNATIONAL SUR LA

CYBERS@NTÉ

EN CÔTE D'IVOIRE

DOSSIER DE PRESSE



ultra|com
EVENEMENTIEL COMMUNICATION • MARKETING

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATIF

L'avènement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) bouleverse tous les secteurs d'activités, et la santé n'est pas en marge de cette évolution. Ainsi, assiste-t-on à l'émergence de nouvelles formes d'échanges entre praticiens et patients d'une part, et entre praticiens d'autre part. Ces mutations sont censées faciliter l'accès aux soins et en favoriser la qualité.

La nouvelle « communication numérique » véhicule des informations sur la santé et la médecine sans que l'on puisse faire la part objective entre les progrès et les risques d'abus éthiques et déontologiques.

Ne pouvant se contenter d'être spectateur ou « acteur passif » de l'expansion de l'usage des TIC en santé, l'Ordre National des Médecins de Côte d'Ivoire souhaite prendre sa place d'institution qui édicte et veille au respect des règles d'éthique et de déontologie en matière de santé.

Ainsi, l'Institution Ordinale organise ce Symposium International sur la Cybersanté en vue de jeter les bases de son implication efficiente pour la protection de la relation praticien-patient face aux rapides évolutions du numérique en santé et face à l'apparition de la Cybercriminalité.

QU'EST-CE QUE LA CYBERSANTÉ?

Les expressions « Cybersanté » et « e-health » désignent l'ensemble des activités qui appliquent les technologies de l'information et de la communication (TIC) au domaine de la santé (organisation, accompagnement et mise en réseau de Processus). On distingue plusieurs typologies en Cybersanté:

- Télé formation, Télé consultation, Télé expertise, Systemes d'informations, etc ...

Cette Cybersanté , en s'affranchissant des distances, permet d'améliorer sensiblement le system de Santé dans les différents pays.




II/ LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS DE COTE D'IVOIRE

Créée par la loi 60-284 du 10 septembre 1960, le CNOMCI a pour mission de veiller au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine et à l'observation par tous ses membres des devoirs professionnels ainsi que des règles qui seront édictées par le Code de déontologie. Il assure la défense de l'honneur et l'indépendance de la profession médicale. Dans sa mission de régulateur d'autorité du secteur de la médecine en Côte d'Ivoire, le CNOMCI organise un SYMPOSIUM INTERNATIONAL SUR LA CYBERSANTE les 21 et 22 Octobre 2013 au CRRAE UMOA dont les objectifs sont :

III/ OBJECTIF GENERAL




Jetter les bases d'un cadre réglementaire de la gestion de la Cybersanté.

IV/ OBJECTIFS SPECIFIQUES

-  Elaborer les textes déontologiques permettant de préserver le secret médical et la confidentialité concernant les dossiers numériques des patients.
-  Concevoir une stratégie de vulgarisation de la Cybersanté en Côte d'Ivoire.
-  Déterminer les enjeux de la création d'une Institution Nationale de gestion des Systèmes d'Informations numériques en santé en Côte d'Ivoire.

V - RÉSULTATS ATTENDUS

POUR L'ETAT :

-  Les textes déontologiques permettant de préserver le secret médical et la confidentialité des dossiers médicaux sont adoptés.
-  Une stratégie pour la vulgarisation de la Cybersanté est élaborée.
-  Les enjeux pour la création d'une institution Nationale de gestion des Systèmes d'Informations numériques en Santé sont déterminés.

POUR LA POPULATION

La population est mieux informée sur la Cybersanté et les avantages de son application.

VII - CIBLES

Professionnels de la santé , personnels de la Santé, acteurs de la Santé et la population ivoirienne.

VIII - METHODOLOGIE

Pour atteindre les objectifs ci-dessus cités, des experts du domaine interviendront dans le cadre du symposium puis des travaux en groupe sur des domaines définis, suivis de plénière seront réalisés.

Trois commissions correspondant aux trois domaines identifiés seront mises en place.

Commission 1 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Commission 2 : GOUVERNANCE





Commission 3 : STRATÉGIE DE VULGARISATION

IX - DOMAINES STRATEGIQUES

Trois (3) domaines stratégiques ont été identifiés pour l'atteinte des objectifs suscités.


DOMAINE 1 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Le cadre juridique et institutionnel doit :

-  faciliter l'exercice de la CyberSanté
-  garantir la sécurité et la fiabilité des actes de CyberSanté
-  garantir le secret médical et la confidentialité du patient
-  définir la structure de gouvernance de la CyberSanté.



DOMAINE 2 : LA GOUVERNANCE

La gouvernance doit :

-  Déterminer les choix et les attributions de l'Institution pour gérer efficacement la cybersanté.

DOMAINE 3 : LA STRATÉGIE DE VULGARISATION.

La stratégie de vulgarisation doit :

-  permettre aux professionnels de santé et la population d'avoir une meilleure connaissance de la cybersanté
-  veiller à la bonne pratique des outils des TIC en santé.

X - COMPOSITION DES COMMISSIONS

Chaque commission comprend sept (7) membres dont un président et un rapporteur.
03 facilitateurs

COMMISSION 1 : CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Sera composée de :

Président : Juriste (MPTIC)

Rapporteur : ONMCI

Membres :

Direction de la réglementation (MPTIC): M.Assoko Heracles

Service juridique (MSLS)

Cellule de prospective Pr. Samba Mamadou (MSLS)

Avocat / juge : Me. Abass SARR

INFAS

Ordre des Médecins

Ordre des pharmaciens

Ordre des chirurgiens dentistes

Comité National de Bioéthique: Pr. Pouamé Lazare (CCNB- CI)

COMMISSION 2 : GOUVERNANCE

President (Pir Programme)

Rapporteur

Dir de Société (gestionnaire)

DIPE (MSLS)

UNETEL

SIBIM (Pr ASSA ALLOU)

DIEM (MSLS)

MPTIC

Synacasci

GOTIC

RITER Pr TIEMONAN (UFHB)

OOAS

X - COMPOSITION DES COMMISSIONS (2)

ANSUTT
DFL-S/TLM: Me. KONÉ
UFRSMA-SYNEPHAN DENCI

COMMISSION 3 : STRATÉGIE DE VULGARISATION

Président : expert en communication
Rapporteur : (MSLS)
Membres
UNETEL
DIPE (MSLS)
UFRSMA
Ordre des Médecins
Synacasci
ONG Bien Vivre: Dr. Any-grah Igor
Agnès GNÉPROUST (Journaliste)


XI - PARRAINAGE ET PRESIDENCE DU SYMPOSIUM

Le Symposium International sur la Cybersanté en Côte d'Ivoire est coparrainé par :

 **Dr Raymonde GOUDOU COFFIE**, Ministre de la Santé et de la Lutte contre le Sida

 **Mr Bruno Nabagné KONE**, Ministre des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Pour la Présidence de L'événement, elle est assurée par le

 **Dr François KOMOIN**, Président du Tribunal de Commerce de Côte d'Ivoire et Président du Centre International pour le développement du droit.

Pour le succès médiatique de cette grande 1^{ère}, nous nous faisons accompagner par les médias suivants

XII - NOS PATENAIRES MEDIA

RTI 1 et RTI 2 , Africa 24 , 3Atélsud, Nostalgie, Radio Côte d'ivoire,
Ivoire FM, Radio N'Gowa , Radio Yopougon ,Radio Treichville ,Radio Albayanne , Tycoon

XIII - LES PARTICIPANTS AU SYMPOSIUM

- + ONMCI
- + CDOMCI
- + ONPCI
- + MSLS
- + MNTIC
- + UFR : Sciences Médicales, Odontostomatologie, Pharmacie -Ordre des Médecins
- + Ordre des pharmaciens
- + Ordre des chirurgiens dentistes
- + Les différents promoteurs de site internet en santé
- + Les experts internationaux
- + ARTCI
- + Le Doyen de l'UFR des Sciences de la communication Abobo-Adjamé

XIV - ORGANISATION ET PILOTAGE DE L'ÉVÉNEMENT

Le Symposium est organisé par **ULTRACOM**, Société à Responsabilité Limitée (SARL), au capital de 5.000.000 de francs CFA ayant son siège social sis à Angré 7^{ème} tranche à 50m de la DGI, 01 BP 13502 Abidjan 01, Tel. (225) 22 52 88 99, Fax. (225) 22 52 86 99, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier d'Abidjan sous le numéro CI-ABJ-2011-B-8517, compte contribuable N°1200497B, représentée par son Directeur Général Monsieur **MALICK SOUMAHORO**.

XV - DEROULEMENT DU SYMPOSIUM







Durant deux jours, les professionnels de la santé et des TIC exposeront sur le potentiel, les enjeux et l'opportunité de l'intégration des TIC dans le domaine de la santé en Côte d'Ivoire.

En marge des expositions, des ateliers et des conférences seront organisés afin de définir les bases et les conditions d'une intégration réussie des TIC dans le secteur de la santé.

XVI - PROGRAMME






JOURNÉE DU 21 OCTOBRE 2013

Discours :

-  Président du comité d'organisation
-  Président de l'Ordre des Médecins
-  Président du comité scientifique
-  Président Scientifique
-  Sponsor Officiel
-  Autorités politiques

SESSION : I CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL

Les conférences

-  « **La Cybersanté ?** » 20mn
-  « **Ethique dans les usages du numérique en santé (France)** » 30mn
-  « **Ethique dans les usages du numérique en santé (Afrique)** » 30mn
-  « **La législation du numérique en Côte d'Ivoire (MPTIC)** » 30mn
-  **Discussion**

XVI -PROGRAMME (2)

SESSION : II VULGARISATION

 **Quelle stratégie pour la vulgarisation de la Cybersanté (leader Dir société)**
30mn

 **La cybersanté est elle fiable et équitable ? (ONMCI)** 30mn

Discussion

 **Quelles structures pour une meilleure gestion de la cybersanté ?**

A- **(ASIP France)** 30mn
B- **Expérience en Afrique ?** 30mn

JOURNÉE DU 22 OCTOBRE :

 **Matin et début après midi : Travaux en groupes**

 **16 h Plénière et clôture du Symposium**